

bimensuel n° 45 : 17 mars 1999

DÉPARTEMENT
DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

3 rue de Valois
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture
www.culture.gouv.fr

Culture
Communication

LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication

couverture : Jeanne Verdoux



DOSSIER :
LA FÊTE DE L'INTERNET
ET AUSSI :
LA SALLE DES MAYS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS
D'ARRAS / CRÉATION DE LA DÉLÉGATION
AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ACTION TERRITORIALE

sommaire

02/ACTUALITÉ

Le printemps doublement célébré au musée des beaux-arts d'Arras

L'ouverture de la nouvelle salle des Mays

03/DOSSIER

La fête de l'internet

- >> La fête de l'internet au ministère de la culture
- >> La mise en œuvre du programme gouvernemental : *Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information*
- >> Les grands sites archéologiques en ligne
- >> La numérisation, un enjeu de démocratisation culturelle
- >> « Entrée libre » sur l'internet pour 20 artistes

15/ACTUALITÉ

Parution du décret portant création de la DDAT

Anita Weber est nommée déléguée au développement et à l'action territoriale

16/PORTRAIT

Le Florida à Agen

Entre multimédia et musique

LE PRINTEMPS DOUBLEMENT CÉLÉBRÉ AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS



Philippe de Champaigne (1602-1674). La naissance de la Vierge, 1638-39. Carton pour la tenture de la Vie de la Vierge du chœur de Notre-Dame de Paris. Dépôt du Louvre

Catherine Trautmann a inauguré, le 12 mars 1999, la nouvelle salle des Mays du musée des beaux-arts d'Arras... en même temps qu'elle a lancé - entourée de quelques-uns des merveilleux tableaux qui, chaque printemps, furent offerts, entre 1630 et 1707, à la cathédrale Notre-Dame de Paris - la première édition du *Printemps des musées*.

Le musée des beaux-arts d'Arras, magnifiquement logé dans l'ancienne abbaye Saint-Vaast, chef-d'œuvre de l'architecture monastique du XVIII^e siècle, ouvre en mars 1999 une nouvelle salle, baptisée « Salle des Mays ». Dans cette salle, monumentale sera présenté un ensemble unique en France de peintures religieuses du XVII^e

siècle, comprenant notamment sept des fameux Mays de Notre-Dame auxquels s'ajoutent huit autres tableaux, créés pour le chœur de Notre-Dame de Paris ou bien pour d'autres édifices parisiens, comme Saint-Gervais Saint-Protais ou Saint-Martin-des-Champs.

Jalons essentiels de la grande peinture religieuse du XVII^e siècle et témoins de l'art de la Contre-Réforme, ces peintures, toutes de grand format, sont l'œuvre de peintres connus comme Philippe de Champaigne, Sébastien Bourdon ou Jean-Baptiste Jouvenet... ou moins connus comme Joseph Parrocel - dont le May fut, au XIX^e siècle, très admiré par Eugène Delacroix -, Michel Corneille ou Louis Testelin.

La salle qui accueille cet exceptionnel ensemble d'œuvres a été rénovée par l'architecte Olivier Chaslin. De vastes dimensions, elle est éclairée par une verrière, qui permet aux tableaux de bénéficier d'une très belle lumière.

Douze des quinze tableaux présentés ont été restaurés grâce au mécénat de diverses entreprises, parmi lesquelles la BNP, le CLF, et le Crédit du Nord. Les trois derniers le seront - sous le regard du public - en 2000 et 2001.

Musée des beaux-arts d'Arras

22, rue Paul-Doumer
62000 Arras
Téléphone : 03.21.71.26.43

LES MAYS DE NOTRE-DAME DE PARIS

De 1630 à 1707, les orfèvres parisiens ont commandé aux meilleurs peintres de gigantesques toiles religieuses pour les offrir le 1^{er} mai, en l'honneur de la Vierge, à la cathédrale Notre-Dame de Paris. Telle est l'origine des soixante-seize Mays offerts jusqu'en 1707 et autrefois suspendus aux piliers de la nef... De ces soixante-seize Mays, confisqués et dispersés lors de la Révolution, n'en subsistent aujourd'hui que quarante-cinq... dont quatorze à Arras où ils ont été mis en dépôt par le musée du Louvre.

Directeur de la publication Marc Sadaoui. **Rédacteur en chef** Jean-Paul Ciret. **Rédaction** Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65. Sophie de Castelnaou 01.40.15.82.95. Florent Thibout 01.40.15.81.41. **Comité de rédaction** : Jacques Bordet, Adeline Boulanger, Didier Cossé, Anne Debailleux, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Marie-Christine Gérard, Brigitte Jais, Martine Lehmann, Laurent Maillaud, Catherine Merliot, Claire Pouly, Anne Racine, Jacques Vincent. **Conception graphique** : Jeanne Verdoux / Paris. **Impression** Maulde et Renou. **N° de commission paritaire** 1290 AD. nouvelle série. le numéro 2 F. **Tirage** 50 000 ex. **Pour recevoir la lettre d'information** adresser une demande écrite au DIC, ministère de la culture et de la communication, 3 rue de Valois 75042 Paris cedex 01, télécopie : 01.40.15.87.05, minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>

bimensuel n° 45 : 17 mars 1999



DOSSIER

Ministère de la culture
et de la communication

19 - 20 - 21 MARS 1999

C'EST LA FÊTE DE L'INTERNET

**C'EST LA FÊTE POUR TOUS
LES INTERNAUTES
PRÉSENTS ET FUTURS**

**TOUTE LA CULTURE
EST EN FÊTE**

LES 20 ET 21 MARS VENEZ FÊTER L'INTERNET

Cité des sciences et de l'industrie

Cette année pour la seconde édition de la fête de l'internet l'ensemble des ministères et des services publics se sont tout particulièrement mobilisés.

Lors d'une conférence de presse tenue dans le cadre du dernier MILIA (marché international des loisirs interactifs), Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, avait déjà indiqué les raisons pour lesquelles les pouvoirs publics soutenaient tout particulièrement l'initiative prise par les associations membres de l'AFI (association pour la fête de l'internet) et entendaient, de plus, y participer très activement.

La ministre avait notamment souligné combien l'utilisation du réseau mondial pouvait contribuer à renouveler les problématiques d'accès aux ressources culturelles. Mais elle s'était inquiétée par ailleurs des stratégies commerciales des principaux opérateurs qui risquaient d'exclure, pour des raisons économiques, une grande part de la population. De par ses caractéristiques, l'internet peut concourir efficacement à lutter contre l'exclusion culturelle, il serait donc impensable que les règles de son exploitation créent de fait les exclus de l'internet.



La fête de l'internet est donc une formidable opportunité de faire connaître au plus grand nombre ce nouveau moyen d'expression, de création, de mise à disposition des ressources et d'échange. Une occasion de présenter de façon très concrète, à tous ceux qui n'en disposent pas encore, les possibilités de ce nouveau mode de communication y compris dans des domaines inattendus.

Préserver cet espace de liberté
Mais c'est aussi l'occasion de réfléchir avec les principaux acteurs aux conditions de son développement et au rôle que peuvent y jouer les pouvoirs publics. Conçu au départ comme un espace de liberté, l'internet doit à l'évidence le rester. Il n'appartient à personne ou plutôt, il appartient à *tous* ses utilisateurs. Mais ce n'est pas pour autant qu'il doit poursuivre son chemin en dehors de toute règle ou de toute réflexion.

Qu'il s'agisse de la protection

du droit d'auteur, de la confidentialité dans la transmission des informations, de la sécurité des transactions commerciales ou bien encore de la responsabilité éditoriale des contenus, l'actualité récente montre bien que l'Etat se trouve directement interpellé par les acteurs et les utilisateurs de l'internet.

C'est à l'évidence le rôle des pouvoirs publics que de faciliter la réflexion sur ces dossiers et de prendre ensuite les mesures permettant de garantir que les enjeux du réseau ne se réduisent pas à ceux d'une gigantesque bataille commerciale.

Catherine Trautmann a sou-

haité donné un signe fort et concret dans ce sens, en facilitant la création du réseau des Espaces culture multimédia (voir *Lettre d'information* 43), qui proposent au public un accès libre et gratuit de l'internet. Ce réseau participera, bien entendu, de façon très active à la fête.

Les services publics et la fête de l'internet

L'ensemble des ministères et la plupart des grands services publics ont donc décidé de multiplier les 19, 20 et 21 mars les initiatives afin de montrer les possibilités nouvelles qu'offrent les sites qu'ils animent et les changements positifs que le public peut en attendre dans les relations avec les administrations.

Une très importante manifestation se tiendra à la Cité des sciences et de l'industrie qui a pris l'initiative d'inviter les ministères et les établissements publics à présenter leurs sites les 20 et 21 mars. L'entrée de la Cité

LES FORUMS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE À LA CITÉ

>> Samedi 20 mars, 15H30 :
Forum Explora : Internet ouvre les portes des lieux secrets ou interdits au public avec les « Grands sites archéologiques » : les grottes de Lascaux, de Chauvet-Pont-d'Arc et de Cosquer, le site de Tautavel, le lac de Charavines, la ville antique de Ramses II.

>> Samedi 20 mars, 14H :
Forum Explora : Archives, généalogie et internet ou comment bâtir son arbre généalogique ?

>> Dimanche 21 mars, 14H :
Préparation de la visite d'un musée avec l'internet.

sera gratuite. Le public pourra donc visiter librement l'ensemble des expositions, notamment celle consacrée aux nouvelles images et aux nouveaux réseaux.

Mais il disposera surtout de cent vingt ordinateurs en accès libre. Pour la première fois l'ensemble des sites, animés ou soutenus par les administrations ou les établissements publics, seront ainsi accessibles dans leur richesse et leur diversité.

Quelques exemples parmi beaucoup d'autres

Les ministères de l'intérieur et de la défense dévoileront quelques uns des moyens qui permettent aujourd'hui de mener des enquêtes bien réelles avec des moyens tout à fait virtuels.

Le ministère des affaires étrangères inaugurera son nouveau site destiné à faciliter la préparation des voyages officiels hors de nos frontières.

Les spécialistes du ministère des finances montreront comment éviter les pièges du commerce électronique.

Le ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat proposera un jeu de « loi » pour les plus de dix ans.

L'éducation nationale retransmettra en ligne, pour tous ceux qui ne pourront être présents, les trois table ronde qu'elle organise.

La manifestation de la Cité des sciences et de l'industrie ne sera évidemment pas la seule à laquelle participeront ministères et établissements publics. A Paris comme en régions, plusieurs centaines d'événements seront également proposés, qu'il s'agisse d'événements en ligne ou d'événements publics.

Le ministère de la culture et de la communication, pour sa part, propose un ensemble très varié de manifestations, de créations ou de jeux qui sont détaillés dans ce dossier spécial. Et pour bien marquer la fête nous avons demandé à six personnalités de présenter sur la page d'accueil de culture.fr leur site préféré.

Renseignements :

Site officiel de la fête :
fete-internet.asso.fr
Site regroupant l'ensemble des initiatives publiques : internet.gouv.fr

Six personnalités présentent leur site préféré sur la page d'accueil du ministère

François Bon (écrivain) ;
André Chabin (directeur de l'association Entr' revues) ; Alain le Diberder (directeur du multimédia sur Canal +) ;
Didier Fusillier (directeur de la maison des arts de Créteil) ;
Thierry Lhermitte (acteur et producteur) ; Bruno Samper (rédacteur en chef de Webmaster).

DES NOUVEAUTÉS SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE

L'an passé, pour la première fête de l'internet, le site du ministère de la culture s'était fait un nouveau visage et avait mis de nouveaux habits. Depuis un an, nous poursuivons semaine après semaine la modernisation des pages les plus anciennes tout en proposant de nouvelles rubriques et des progrès constants dans le confort et la sûreté de la navigation. Pour une seconde fête de l'internet, nous proposons à la fois de nouvelles améliorations et des animations éphémères liées directement à la fête. Pour les découvrir, une seule adresse : www.culture.gouv.fr, porte d'entrée de l'internet culturel.

Une navigation plus directe, plus immédiate

Pour mieux distinguer l'information institutionnelle de celle liée à l'actualité et aux dossiers en cours, nous proposons désormais une réorganisation des contenus jusque là présentés sous une seule rubrique « ministère ».

>> Sous la rubrique le **ministère**, on retrouve toutes les informations concernant son organisation, son budget et les mini-chiffres clés du département des études et de la prospective détaillant les statistiques liées au domaine culturel en France.

>> Sous la rubrique **actualités**, l'accent sera mis sur les informations directement liées à l'activité en cours du ministère.

On y trouvera l'agenda de la ministre, les discours et communiqués, les projets de loi, les rapports, ainsi que les dossiers liés à la politique culturelle du ministère.

>> Les pages événements culturels qui comprennent la liste des manifestations culturelles organisées ou soutenues par le ministère, ainsi que celles des célébrations nationales font désormais logiquement parties de la rubrique **actualités**.

Une nouvelle rubrique très attendue : les infos pratiques

Il est parfois très difficile de trouver une information claire sur le secteur culturel pour des domaines tels que les droits d'auteur, la fiscalité, les aides au financement, la protection sociale, la formation, les concours, les statuts juridiques... C'est pourquoi l'équipe de l'Atelier internet a repris les informations antérieurement consultables sur le 3615 SICI et les a réactualisées pour permettre aux professionnels de la culture, qui sont également des internautes, de s'informer en ligne.

Le ministère de la culture fête cette année son 40^e anniversaire

Vous pourrez retrouver 40 ans d'histoire de l'administration chargée des affaires culturelles : les portraits de ses ministres et d'autres informations dans un site créé spécialement à cette occasion.



PRÉPARER L'ENTRÉE DE LA FRANCE DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

au ministère de la culture et de la communication



Page d'accueil du site du ministère : <http://www.culture.gouv.fr>

Le programme d'action gouvernemental pour préparer l'entrée de la France dans la société de l'information, rendu public par le Premier ministre en janvier 1998, a fixé cinq priorités au rang desquelles la mise en œuvre d'une politique culturelle ambitieuse pour les nouveaux réseaux. Le comité interministériel pour la société de l'information, qui s'est tenu le 19 janvier 1999, a permis de dresser le bilan des actions menées en 1998. La mobilisation du ministère a été importante. Elle s'ordonne autour de trois axes.

Développer l'offre culturelle numérique

>> L'offre proposée par le ministère et les organismes publics placés sous sa tutelle

Cette offre est déjà abondante : l'ensemble des secteurs patrimoniaux est présent sur l'internet. Les archives et les musées, par exemple, mettent en ligne des contenus destinés à l'enseignement de l'histoire dans les établissements scolaires ; les entreprises de l'audiovisuel public (France Télévision, Arte, la Cinquième, Radio France, RFI, RFO et l'INA) ont ouvert des sites web sur lesquels, après avoir privilégié la promotion des programmes, elles proposent des services spécifiques aux internautes ; la Maison du cinéma, qui ouvrira ses portes à Bercy à la fin de l'année 2000, travaille actuellement à la mise en œuvre d'un « double électronique » qui permettra à tous ceux qui s'intéressent au cinéma de participer à ses activités sur le net.

Plusieurs instruments ont été mis en place pour mieux structurer l'offre culturelle publique en fonction des besoins des publics : catalogue collectif de France dans le domaine des bibliothèques,

banque de programmes et de services (BPS) de la Cinquième qui fournit « à la demande » des programmes audiovisuels et multimédia à des établissements éducatifs, sociaux ou culturels.

Le ministère a décidé d'aller plus loin : un « Portail Culture » sera mis en place sur le net, de façon à améliorer l'accès aux contenus culturels et à accueillir les pages web de créateurs et d'associations. Un comité des programmes numériques sera par ailleurs installé au sein du ministère durant le premier semestre 1999. Il œuvrera à la définition de politiques éditoriales répondant aux besoins du grand public.

>> Le soutien à la création et à l'édition de contenus multimédia

La dotation du fonds d'aide à l'édition multimédia, cofinancé par les ministères de la culture et de l'industrie et géré par le Centre national de la cinématographie, a progressé de 50 % en 1998 : 92 projets ont été soutenus pour un montant total de 25 MF. Une réflexion est actuellement menée pour mieux adapter ce dispositif aux services en ligne : augmentation du plafond de l'avance de 1,5 à 2 MF, durée de l'avance passée de 36 à 48 mois, taux de subvention de 30 à 40 %.

Les mêmes partenaires viennent de créer, sur le budget 1999, un nouveau fonds en faveur de la recherche et de l'innovation dans le domaine des nouvelles images, doté de 45 MF. Les conditions d'attribution du fonds presse et multimédia, géré par l'IFCIC, ont été revues en 1998 dans un sens plus favorable aux services en ligne. Des aides sont également attribuées dans le secteur de la musique depuis fin 1996 : 2 MF ont ainsi été distribués en deux ans.

Enfin, pour la première fois en 1998, des commandes publiques ont été passées à des artistes plasticiens pour réaliser des créations sur le net. Ces réalisations seront présentées lors de la *Fête de l'internet*, le 19 mars 1999.

Favoriser l'appropriation culturelle des nouvelles technologies de l'information et de la communication

>> Les actions à l'attention du grand public

Le ministère a apporté son soutien financier, en 1998, à la création de 90 Espaces culture multimédia répartis sur l'ensemble du territoire. Implantés dans des équipements culturels ou socio-culturels existants, ces espaces permettent aux publics les plus larges de s'initier à la lecture et à l'expression multimédia. La mise en place

de 30 nouveaux espaces sera aidée en 1999.

Le ministère a également sélectionné fin 1998, 140 bibliothèques et médiathèques de communes de moins de 5000 habitants qui bénéficieront d'aides financières pour s'équiper de matériels informatiques et se connecter à l'internet. Les dépenses de chaque commune ou groupement de communes éligible sont soutenues à 50% et jusqu'à hauteur de 64 000 F, grâce à des crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT). Cette opération sera renouvelée en 1999.

>> Les actions à l'attention des publics spécialisés et des professionnels

Le projet MECANO permettra la mise en réseau de l'ensemble des écoles d'art - les élèves et enseignants pourront, entre autres, échanger leurs réalisations en ligne.

Le ministère apporte son concours financier aux centres de formation aux nouveaux outils pour la création sonore et musicale (IRCAM, CNSMDP à Paris) et à des centres de création musicale recourant largement aux technologies numériques pour des activités qui vont de la pédagogie à la diffusion.

Il accorde également son soutien aux plates-formes d'assistance technique et de formation destinées aux artistes et aux créateurs : Métafort d'Aubervilliers, CICV de Montbéliard, Art 3000, Ecole de Fresnoy, Ecole de l'image de Poitiers - Angoulême.

Mettre en place les moyens juridique et technique nécessaires à un développement maîtrisé de la société de l'information

>> Adapter le cadre juridique

L'internet n'est pas un espace de non-droit : la législation en vigueur s'applique aux nouveaux réseaux. C'est ce que le Conseil d'État a souligné dans son rapport de juillet 1998. Certains aménagements législatifs ou réglementaires sont toutefois souhaitables. Les conditions de la responsabilité éditoriale doivent être notamment précisées. Deux groupes de travail vont être mis en place sur la situation des auteurs salariés dans les secteurs publics et privés. Proposée dans le rapport de Patrick Bloche, la création en 1999 d'un Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique a par ailleurs été décidée.

Une commission de réflexion sur le livre numérique, présidée



Page d'accueil du site de l'institut national de l'audiovisuel : <http://www.ina.fr>

par Alain Cordier, président du directoire de Bayard Presse, a été installée en septembre 1998 par Catherine Trautmann. Cette commission, qui doit analyser les effets du numérique sur l'ensemble de la chaîne du livre et proposera toute modification législative ou réglementaire souhaitable, remettra ses conclusions au printemps 1999.

>> Renforcer la présence internationale de la France et de la francophonie

Patrick Bloche, député de Paris, a remis le 7 décembre 1998 au Premier ministre son rapport sur la présence internationale de la France et de la francophonie. Ce rapport propose notamment de développer une politique de portails, de marques et de labels afin d'accroître la visibilité de l'internet français sur le plan international et de lancer quelques actions phares. Le ministère examine actuellement les suites à donner à ces propositions dans le domaine culturel.

La délégation générale à la langue française a par ailleurs engagé plusieurs actions destinées à favoriser l'accès aux ressources françaises : développement du plurilinguisme sur les sites des administrations ; développement d'outils logiciels d'aide à la traduction ; amélioration de la présence du français sur les sites web des organisations internationales ; promotion de l'usage des termes francophones sur l'internet.

>> Mener et soutenir des actions de recherche

Des programmes de développement des outils logiciels destinés à la création artistique sur les réseaux sont soutenus. Des aides seront apportées en 1999 à l'université de Paris 8 et à l'Université de Toulouse P. Sabatier.

>> Moderniser l'administration de la culture

Des efforts importants ont été entrepris ces dernières années pour moderniser le fonctionnement des services en réseau du ministère. Les nouveaux outils de communication sont également le moyen de faciliter l'accès des citoyens à l'administration. Le serveur web du ministère connaît ainsi une fréquentation importante : environ 400 000 visiteurs par mois.

Patrick Farçat
délégué au multimédia

DE LA RECHERCHE AU TOURISME CULTUREL

Grands sites archéologiques en ligne



Page d'accueil des Grands sites archéologiques : www.culture.gouv.fr/culture/exp/exp.htm

« Grands sites archéologiques » est la première collection éditoriale virtuelle du ministère de la culture : elle propose des ressources de référence pour un public élargi sur Lascaux, la grotte Chauvet ou les monuments d'éternité de Ramsès II.

La collection « Grands sites archéologiques » en ligne, produite par la mission de la recherche et de la technologie (MRT), vient de s'enrichir d'un septième volume électronique consacré à la ville antique de Vienne qui, sur les bords du Rhône, connut un essor considérable à l'époque gallo-romaine (démonstration au public sur la commune de Sainte-Colombe, les 20 et 21 mars, de 10h à 17h, en présence des concepteurs du site et des archéologues en charge de la ville antique : www.culture.fr/culture/arnat/fr/index.htm).

Inaugurée en 1995 avec la mise en ligne des premières photographies des peintures et gravures de la grotte Chauvet-Vallon-Pont-d'Arc (<http://www.culture.fr/culture/arnat/chaudet/fr/gypda-d.htm>), qui venait d'être découverte, et d'un vaste site web consacré aux techniques et aux fouilles archéologiques sous-marines menées sur le littoral de la Méditerranée, de la Manche, de l'Atlantique et sur des épaves plus lointaines, la collection complète comprend aujourd'hui plus d'un millier d'écrans multimédias sur des recherches d'importance majeure réalisées par des équipes françaises.

Un esprit de collection

Chaque volume de la collection « Grands sites archéologiques » est conçu de manière cohérente : il situe la fouille dans son environnement naturel, expose les principaux résultats des travaux scientifiques, présente l'équipe de recherche comme les méthodes et

techniques qu'elle utilise, valorise, quand ils existent, les expositions ou les musées traitant du sujet.

La production de chaque site web prend entre cinq et neuf mois ; elle nécessite un important travail documentaire préalable avec l'équipe des chercheurs, l'écriture de textes adaptés à la lecture sur écran, la numérisation des documents photographiques existants, des prises de vues complémentaires, la conception d'un schéma de navigation adéquat, la réalisation technique des pages « html » et des effets spéciaux attendus, la mise en ligne et la déclaration du nouveau site auprès des moteurs de recherche pour qu'il puisse être retrouvé. La traduction en langue étrangère de chaque volume est faite dans un deuxième temps, mais elle impose une structuration particulière des données multimédias afin d'en minimiser les coûts supplémentaires de réalisation.

Au sein de la MRT, l'ensemble de ce travail d'édition électronique est coordonné par l'atelier multimédia de valorisation de la recherche avec le soutien du département de l'organisation et des systèmes d'information du ministère. L'atelier est également responsable du réseau de la recherche, de plusieurs autres sites web d'origine scientifique comme, par exemple, *Science et patrimoine culturel* ou du *Guide de l'internet culturel*.

Une information scientifique

Le succès obtenu par les différents sites archéologiques (voir l'article sur la fréquentation), récompense les efforts des scientifiques du ministère, de leurs partenaires du CNRS et des universités qui ont accepté de présenter leurs travaux sous une forme compréhensible par le public, en misant sur ce média à part entière qu'est devenu en quelques années l'internet. Par cette démarche d'information scientifique, il s'agit tout autant de faire partager des connaissances sur le patrimoine culturel pour inciter les internautes à en savoir plus, en allant visiter les expositions matérielles, les musées, ou en lisant les ouvrages spécialisés, que de mettre à disposition des milieux éducatifs ou touristiques des ressources électroniques structurées, utilisables sans contrainte de temps et d'espace.

C'est dans ce but que des expositions virtuelles comme celles sur l'archéologie, sur le patrimoine bâti ou muséographique, mais également des bases de données, répertoires et catalogues sur le patrimoine national sont mis en ligne depuis plusieurs années sur le site du ministère de la culture et de la communication ou sur ceux de ses établissements publics.



La grotte de Lascaux © Centre national de la préhistoire

Pour les animateurs, guides et enseignants qui commencent à utiliser le réseau dans leurs activités professionnelles, l'accès à des ressources de référence, diffusées sur des sites officiels et validées par les spécialistes de la discipline concernée, est un impératif. Sans cet effort collectif, le risque est grand de voir les universités et institutions étrangères, notamment anglo-saxonnes, devenir des centres de ressources sur des pans entiers de notre patrimoine car elles disposent souvent de compétences et de moyens très importants. C'est pourquoi, la numérisation des ressources culturelles et leur mise à disposition du public sous des formes adaptées aux usages sont des objectifs majeurs du plan d'action du Gouvernement pour préparer l'entrée de la France dans la société de l'information.

Jean-Pierre Dalbéra

chef de la mission de la recherche et de la technologie (MRT)

LA CAUNE DE L'ARAGO, L'HOMME DE TAUTAVEL

Le laboratoire *Préhistoire et Paléo-environnements quaternaires dans le bassin méditerranéen*, qui est implanté à Tautavel dans les Pyrénées-orientales et qui travaille sur le gisement de la Caune de l'Arago, a été l'un des premiers à répondre positivement à la MRT après la validation du principe de la collection par le conseil national de la recherche archéologique. Ce site offre, en français, anglais et espagnol, des reconstitutions de l'apparence et de l'environnement de « l'homme de Tautavel », vieux de 450 000 ans, évoque la vie des hommes préhistoriques et fait état des résultats des fouilles les plus récentes. (en français et en anglais)
<http://www.culture.fr/culture/arcnat/tautavel/francais>

LES CHEVALIERS-PAYSANS DE L'AN MIL

Fin 1997, par un pur hasard, c'est au moment précis de la sortie nationale du film d'Alain Resnais *On connaît la chanson* dont l'héroïne est censée faire sa thèse (avec quelques difficultés !) sur les chevaliers-paysans de l'an mil, que la collection s'est enrichie d'un nouveau volume consacré aux véritables recherches archéologiques menées sur ce sujet sur le site de Colletière. Ces chevaliers-paysans, dont les travaux de l'équipe dirigée par Michel Colardelle et Eric Verdel, ont permis de mieux connaître la vie quotidienne et l'organisation sociale, sont décrits avec précision dans cette publication multimédia (en français et anglais).
<http://www.culture.fr/culture/arcnat/charavines/fr>

LA GROTTTE DE LASCAUX

La grotte de Lascaux en Périgord, a acquis une célébrité mondiale en 1940 lors de sa découverte par des adolescents. Fermée au public en 1963 pour des raisons de conservation, elle est étudiée par les équipes du Centre national de préhistoire du ministère de la culture et de la communication. Dans de telles circonstances, la présentation en ligne de cet ensemble exceptionnel devenu inaccessible était particulièrement justifiée.

Dès sa sortie en janvier dernier, le site web sur Lascaux a été salué par des articles dans la presse nationale (*Le Monde* et *Libération*) et a également fait l'objet d'une incitation à la consultation sur la page d'accueil de Wanadoo, un des plus importants fournisseurs français d'accès à l'internet.

<http://www.culture.fr/culture/arcnat/lascaux/fr>

LES MONUMENTS D'ÉTERNITÉ DE RAMSÈS II

Premier volume de la collection à rendre compte de travaux de recherche soutenus par la MRT mais menés hors de France en association avec le CNRS, le site web sur les « monuments d'éternité de Ramsès II », à Thèbes en Egypte a été publié début février, au moment de l'ouverture de l'exposition au musée du Louvre.

<http://www.culture.fr/culture/arcnat/thebes/fr>

FRÉQUENTATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU MINISTÈRE

D'après les statistiques de consultation du serveur web du ministère, durant le mois de février 1999, l'ensemble de la collection « Grands sites archéologiques » a attiré chaque jour en moyenne 1610 internautes français et étrangers pour un nombre moyen de 14 500 pages écrans consultées. La publication électronique sur la grotte de Lascaux a été la plus visitée (avec plus de mille lecteurs certains jours), suivie par la présentation sur les « monuments d'éternité » de Ramsès II et le site bilingue sur la grotte Chauvet-Vallon-Pont-d'Arc. Il convient de souligner que ces chiffres sont largement minorés et qu'ils reflètent partiellement la réalité, car l'organisation technique d'internet interdit de disposer de données plus précises :

certaines analyses estiment ainsi que la sous-estimation du nombre de visiteurs par les logiciels statistiques pourrait atteindre 76% ! Au delà de ces aspects conjoncturels, ce succès traduit l'intérêt du public français et étranger qui consulte le web pour des contenus culturels et multimédias à haute valeur ajoutée, émanant du monde de la recherche et de la conservation du patrimoine.

LA GROTTTE CHAUVET-VALLON-PONT-D'ARC



© DRAC Rhône-Alpes, service régional de l'inventaire



© DRAC Rhône-Alpes, service régional de l'inventaire

Le site internet de la DRAC Rhône-Alpes (<http://www.culture.fr/rhone-alpes/>) édite une lettre sur l'actualité des découvertes concernant la grotte Chauvet-Vallon-Pont-d'Arc. (Disponible en français, anglais et italien)

LA NUMÉRISATION

Un enjeu de démocratisation culturelle



Site Les splendeurs de Saint-Martial de Limoges
(<http://www.culture.fr/culture/limoges/limog.htm>)
Motif végétal © F. Magnoux

On appelle numérisation le fait de fabriquer un fichier informatique contenant par exemple la reproduction d'une peinture, d'une photographie, ou d'un texte. Cette technologie permet de conserver le patrimoine culturel tout en facilitant l'accès : elle sauvegarde des originaux trop fragiles pour être consultés au rythme actuel des demandes du public, accroît fortement la diffusion des connaissances au profit de l'enseignement, de la formation ou de la recherche et contribue au rayonnement de la culture française dans le monde. Pour illustrer les bases de données existantes ou en créer de nouvelles à vocation multimédia, plusieurs plans de numérisation de textes, d'images fixes ou animées, de ressources sonores ont été mis en œuvre ces dernières années par des acteurs culturels (musée du Louvre, réunion des musées nationaux, centres d'archives, bibliothèques, services centraux ou régionaux de l'archéologie, de l'inventaire, des monuments historiques, de l'architecture, institut national de l'audiovisuel, bibliothèque nationale de France...). Quelques exemples de programmes.

NUMÉRISATION DES FONDS PATRIMONIAUX ICONOGRAPHIQUES

Des centaines de milliers d'images sur le patrimoine culturel sont conservées par les services de l'État et des collectivités territoriales, les services patrimoniaux des directions régionales des affaires culturelles, les archives départementales, les musées, les bibliothèques.

>> Depuis les manuscrits enluminés jusqu'aux œuvres des artistes contemporains, depuis les collections de plans anciens jusqu'aux inventaires actuels du patrimoine architectural et mobilier des communes, toutes ces richesses patrimoniales et artistiques, en exemplaires originaux ou sur des supports fragiles, demeurent jusqu'à présent accessibles à un petit nombre de spécialistes ou à des visiteurs de musées quand elles sont exposées.

>> Depuis 1996, la numérisation des fonds iconographiques d'État fait l'objet d'un plan de la direction de l'administration générale (MRT) qui vient compléter ceux des grands établissements. Ce plan s'appuie sur les services scientifiques des directions régionales des affaires culturelles qui, avec leurs partenaires des collectivités, sélectionnent les fonds pour une diffusion sur les réseaux.

>> A ce jour, le programme de numérisation concerne 18 régions, rassemblant des fonds d'État conservés dans les services de l'inventaire, de l'archéologie, des monuments historiques, des musées, des archives départementales, des bibliothèques municipales.

>> Cette opération a bénéficié de crédits d'un montant de 2,5 MF

en 1996, de 2,65 MF en 1997, de 4 MF en 1998 et de 5 MF en 1999.

>> Ces programmes sont pilotés par le comité scientifique pour la documentation informatisée et le multimédia du Conseil ministériel de la recherche, qui associe des experts de l'ensemble des directions centrales du ministère.

>> Il est prévu que, en 2007, l'essentiel des données et collections d'État les plus importantes du patrimoine culturel, en région et dans les services nationaux, seront disponibles pour être consultées sur les réseaux. Dès fin de 1999, l'offre sur l'internet deviendra significative et apportera des ressources renouvelées pour la recherche, l'édition, l'éducation, le tourisme.

La numérisation des fonds et collections du patrimoine est déterminante pour l'aménagement culturel du territoire.

INVENTAIRE GÉNÉRAL

Ce projet de numérisation porte sur un corpus important de photographies concernant à la fois l'architecture et les objets mobiliers. Pour l'année 1998, il s'agit d'une part des illustrations du thesaurus architecture et d'autre part des illustrations du corpus des poinçons des orfèvres parisiens.

>> Illustrations du thesaurus architecture. Il est prévu de numériser les 1500 illustrations, pour la plupart noir et blanc, nécessaires au thesaurus de l'architecture dont la publication sera mise en œuvre dans de brefs délais.

>> Poinçons des orfèvres parisiens. La numérisation portera sur le corpus des poinçons d'orfèvres parisiens du XIX^e siècle, soit 5000 phototypes noir et blanc.

Renseignements : magnien@culture.fr

FONDS ICONOGRAPHIQUE SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS DU NORD-PAS-DE-CALAIS

L'opération proposée concernera la documentation iconographique sur 300 monuments historiques classés, soit plus de 2000 images.

L'importance des collections est variable suivant les immeubles classés concernés, mais il est à noter l'intérêt documentaire des fonds notamment sur les édifices ou ensembles ayant subi des dommages aux cours des guerres de 14-18 et 39-45. Une fois ce fonds numérique constitué, il se verra alimenté au fil des interventions (études, travaux). Il sera procédé de la même façon pour ce qui concerne le patrimoine inscrit au titre des monuments historiques au cours des prochains exercices.

>> Cette opération qui engage les trois services patrimoniaux de la DRAC (archéologie, inventaire, monuments historiques) a pour but, outre la diffusion sur l'internet, de réaliser un pôle documentaire commun autour de la documentation scientifique constituée par ces services.

Ainsi, les images et notices numérisées seront également mises à la disposition du public au sein du nouveau centre de documentation du patrimoine dont l'ouverture est prévue fin 1999 dans le cadre des travaux d'agrandissement des locaux de la DRAC.

Renseignements : castelain@culture.fr

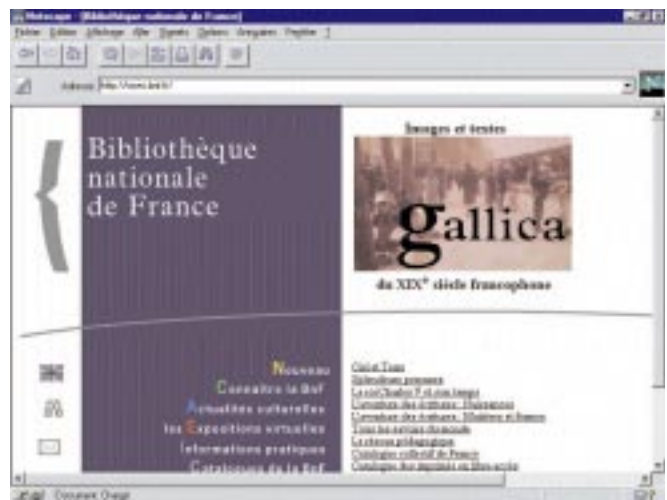
L'ABBAYE DE CLAIRVAUX, SA BIBLIOTHÈQUE RECONSTITUÉE VIRTUELLEMENT

L'abbaye Clairvaux, fondée en 1115, rassemblait à l'apogée de sa puissance, plus de 356 abbayes. La bibliothèque de Clairvaux, constituée avec persévérance grâce à son « scriptorium » dans un premier temps, puis par échanges, achats, dons et legs est dans un état de conservation exceptionnel. La bibliothèque de Troyes détient l'essentiel des collections de Clairvaux, 1 200 manuscrits sur 1 400 et 270 incunables. Il s'agit d'une des bibliothèques médiévales les mieux conservées.

Né de la collaboration entre le ministère de la culture et de la communication, la Ville de Troyes et le Conseil général de l'Aube, un programme de numérisation des fonds de l'Abbaye de Clairvaux est mis en œuvre. L'ensemble des manuscrits signalés dans le catalogue du scriptorium de l'abbaye, daté de 1492, sont en cours de numérisation. Ce sont 1 000 enluminures et lettres ornées. Le cartulaire, ensemble des titres qui établissent les droits de propriété de l'Abbaye, conservé aux archives départementales de l'Aube, a été numérisé ainsi que 500 sceaux qui fermaient ces chartes ou d'autres documents relatifs à l'Abbaye.

L'objectif est de reconstituer virtuellement la bibliothèque de Clairvaux, à partir des fonds conservés à Troyes, à la BNF et à la bibliothèque universitaire de Montpellier. Les plans, gravures, relevés et textes conservés à Troyes et aux archives de l'Aube seront numérisés pour reconstituer en 3D l'Abbaye.

Renseignements :
archives.aube@wanadoo.fr



Page d'accueil du site de la BNF : www.bnf.fr

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE LA BNF

Élément essentiel de la stratégie de la Bibliothèque nationale de France, le programme de numérisation a été lancé en 1992. Pour la BNF, il s'agissait de réunir un recueil virtuel des œuvres significatives de l'Antiquité à nos jours. Ouverte au public à l'automne 1998, la collection numérisée comprend déjà 86 000 ouvrages (26 millions de pages) et 125 000 images fixes, 300 heures de vidéo et 500 documents sonores. Elle est accessible dans les sites de la bibliothèque : 80 postes de consultation sont installés dans les salles de recherche et les salles grand public du site François Mitterrand ainsi que dans les départements spécialisés du site Richelieu.

La diffusion de la bibliothèque numérique sur l'internet : Gallica

En 1997, la Bibliothèque nationale de France a été en mesure de proposer un premier échantillon de la bibliothèque numérique à partir de son site web (www.bnf.fr). Elle répondait ainsi à une demande du public qui entendait parler de la bibliothèque numérique sans pouvoir la consulter en dehors des bâtiments de la BNF. Dans une première version, ouverte en octobre 1997, Gallica a pu proposer 2500 ouvrages en mode image, 300 titres en mode texte et 7000 images fixes. Sa dernière version, mise en service en octobre 1998, double les ressources offertes et introduit des ressources sonores. Deux millions de pages sont ainsi offertes gratuitement aux internautes auxquelles s'ajoutent des enregistrements prestigieux : Guillaume Apollinaire lisant ses poèmes, la voix d'Émile Durckheim etc. A la fin de cette année, ce sont 50 000 textes et 100 000 images libres de droits qui seront accessibles sur l'internet.

La diversité des publics, confirmée par les enquêtes rassemblées à ce jour, fait de Gallica un fonds aussi bien utilisé par des chercheurs en sciences, que par des enseignants et des élèves du secondaire ou de simples curieux. Le nombre moyen des requêtes est d'environ 600 par jour, avec une tendance à la hausse depuis septembre 1998. Les connexions depuis la France représentent environ 43% des consultations. Les autres pays européens et le Canada sont aussi des utilisateurs fréquents.

Renseignements : BNF, 01.53.79.53.79

13/NUMÉRO SPÉCIAL Fête de l'internet

LETTRE D'INFORMATION
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
17 mars 1999

© 1998 Commande publique CNAP, Alain Bublex, "Tentative et projets", avec la collaboration de Quadrupède SARL.

Ce site est un catalogue de projets en cours abordant des matières aussi différentes que l'innovation industrielle, la restauration rapide ou la politique culturelle, confronté à des « tentatives d'expositions » montrées sous la forme de photographies.



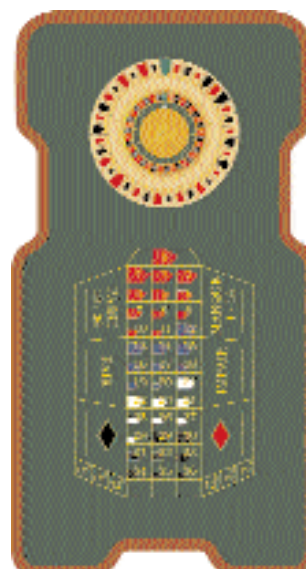
Michel Aubry, Daniel Buren, Kendell Geers, Jean-Jacques Rullier, Gilles Barbier, Gérard Collin-Thiébaud, Ange Leccia, François Roche, François Morellet & Remi Bréval, Alain Bublex, François Curlet, Véronique Joumard, Matthieu Laurette, Alberto Sorbelli : le choix de ces 14 artistes, appartenant à plusieurs générations et de notoriétés différentes, a été effectué par Pascale Cassagnau et Christine Macel, inspecteurs de la création artistique à la délégation aux arts plastiques. Cette sélection répond à un parti pris pour l'art contemporain dans toute sa diversité et sa richesse, et dans un souci de transversalité des domaines d'expression. La société Quadrupède a collaboré avec les artistes afin de transformer et calibrer les projets pour leur installation sur le réseau.

Développer un imaginaire de la virtualité et de l'interactivité

Cette commande publique se situe dans le cadre d'une politique globale de la délégation aux arts plastiques en faveur de la création artistique dans le

domaine des nouveaux médias. Des allocations de recherche du Fiacre sont régulièrement attribuées à de jeunes créateurs dans ce domaine. En outre, des projets ont été réalisés par les artistes Philippe Parreno, Bernard Joïsten, Dominique Gonzalez-Foerster, Gérard Collin-Thiébaud, ainsi que par une dizaine d'artistes internationaux invités pour la manifestation Global Teckno à la grande halle de la Villette.

La DAP soutient aussi, depuis son origine, la biennale *Artifices* créée, en 1990, à l'initiative de la Ville de Saint-Denis et de l'Université de Paris VIII, ainsi que différents lieux de création et de diffusion du multimédia, tel que le Studio national du Fresnoy à Tourcoing.



© 1998 Commande publique CNAP, Michel Aubry, "Invitation au Casino", avec la collaboration de Quadrupède SARL.

Le site internet proposé par Michel Aubry consiste à élaborer « un jeu » qui permet à « l'internaute-joueur » de revisiter des propositions de l'artiste tout en jouant à la roulette. La progression dans le scénario et les univers sonores s'effectue de manière aléatoire par les tirages gagnants qui correspondent aussi aux combinaisons musicales définissant un instrument traditionnel sarde : les launeddas.

Présentation le 19 mars 1999

dans le hall de la délégation
aux arts plastiques
27 avenue de l'Opéra
75002 Paris
de 14 h à 20 h

Présentation les 20 et 21 mars

à la Cité des sciences et de
l'industrie, sur le stand du ministère
de la culture.

Les projets seront également
accessibles, à partir du 19 mars,
sur le serveur du ministère
de la culture :

www.culture.gouv.fr/entreelibre

Renseignements : DAP

département de la communication
Anne Racine, 01.40.15.74.60
Bénédicte Godin, 01.40.15.73.18.

**UN NOUVEAU PORTAIL
POUR ACCÉDER
À L'INTERNET CULTUREL**
<http://www.culture.fr/culture/int/>

>> De A comme Archéologie à V comme Villes et régions de France, en passant par Bibliothèques, Bande dessinée, Cinéma, Culture scientifique et technique, Droit d'auteur, Histoire de l'art, Multilinguisme, Musique... 50 rubriques pour se repérer parmi les sites web artistiques, culturels et scientifiques.

>> Accessible sur le serveur du ministère de la culture et de la communication, le Guide de l'internet culturel signale plus d'un millier de sites web francophones, ceux des établissements du ministère et de ses partenaires ainsi que les réalisations d'autres organismes. Il donne quelques points d'entrée vers des sites étrangers.

>> Erreur ! Signet non défini. Les professionnels de la culture y trouveront des sites spécialisés, des index, des bases de données, des listes de discussion professionnelles, l'ensemble des internautes y découvriront les sites phares dans les domaines de la création et du patrimoine, des actualités culturelles, des magazines...

Le Guide de l'internet culturel est actualisé en permanence afin de suivre l'évolution de l'édition électronique en ligne.

**LE SITE SUR L'HISTOIRE
DU CANADA FRANÇAIS
S'ENRICHIT**
<http://www.culture.fr/culture/nllefce/fr/>

Le site La nouvelle-France : ressources françaises, recense les lieux et les documents conservés par les institutions françaises sur le Canada des XVI - XVIII^e siècle. Depuis peu, une galerie virtuelle d'objets ethnologiques autochtones conservés dans les collections de plusieurs musées en France complète le répertoire de ressource en ligne.



DES SOURIS ET DES SITES

Des points d'ancrage pour naviguer sur l'internet culturel

>> **La route des orgues :**

<http://www.culture/orgues/>

>> **Studio en ligne de l'IRCAM :**

<http://sol.ircam.fr/instruments>

<http://www.ircam.fr/produits/techno/sol/>

>> **Réseau interactif d'activités littéraires télématiques :**

<http://indy.culture.fr/rialt/>

>> **Laboratoire d'art (Université de Paris VIII)**

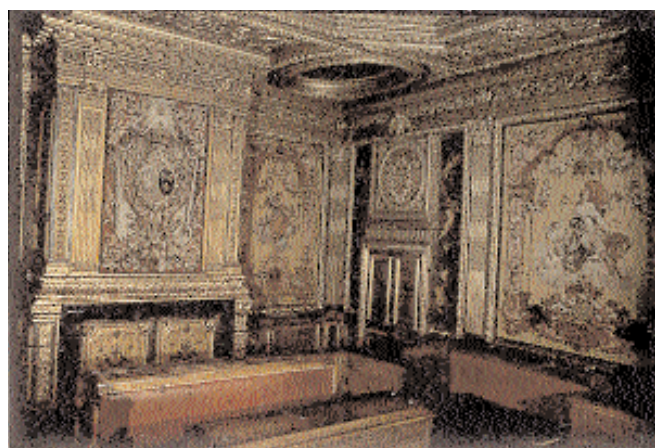
<http://www.labart.univ-paris8.fr/>

>> **Eau d'or, Eau dort, ODOR par Fabrice Hybert :**

<http://www.culture.fr/odor/>

>> **Le Palais du Parlement de Bretagne : histoire d'une renaissance**

<http://www.culture.fr/culture/pdb>



Vue de la Grand Chambre du Parlement de Bretagne. Cl. Dagorn © Inv. gal, ADAGP

>> **Les peintures médiévales dans le midi de la France :**

<http://www.culture.fr/culture/medieval/francais/>

>> **Écritures au Vietnam :**

<http://www.culture.fr/culture/dglf/evn>

>> **L'observatoire de Camille Flammarion :**

<http://www.culture.fr/culture/flammarion/accueil/>

QUATRE NOUVEAUX SITES CULTURE EN RÉGION

A l'occasion de la fête de l'internet, quatre nouveaux sites animés par les directions régionales des affaires culturelles seront mis en ligne :

>> celui de la DRAC Limousin réalisé en collaboration avec un collectif d'associations culturelles

>> celui de la DRAC Poitou-Charentes

>> celui de la DRAC Pays-de-la-Loire

>> celui de la DRAC Lorraine

Ces nouveaux sites rejoignent ceux, déjà en ligne, des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Ils sont tous accessibles à partir de la page d'accueil du site *culture.fr* rubrique *région*.

**DÉCRET :
CRÉATION DE LA DÉLÉGATION
AU DÉVELOPPEMENT
ET À L'ACTION TERRITORIALE**

Cette nouvelle structure, créée par un décret du 26 février 1999 (*Journal officiel* du 28 février), se substitue, au sein de l'administration centrale du ministère de la culture, à la délégation au développement et aux formations. « En liaison avec les ministères concernés et les collectivités territoriales, précise le décret, elle coordonne et soutient les initiatives des services centraux et régionaux du ministère chargé de la culture, en vue d'assurer la cohérence de leur action territoriale et de favoriser l'enseignement artistique et le développement des pratiques culturelles. »

Anita Weber a été nommée déléguée au développement et à l'action territoriale. Elle était auparavant déléguée au développement et aux formations.

**TABLE-RONDE
La politique musicale selon
Maurice Fleuret****23 mars 1999**

Dans le cadre des « mardis de la culture » organisés par le ministère de la culture, une table-ronde sur « la politique musicale selon Maurice Fleuret » est ouverte à tous ceux qui s'intéressent à la politique culturelle. Avec la participation de : A. Dubost, ancien inspecteur général de la musique, D. Durney, professeur des universités et A. Surrans, conseiller pour la musique à la DMDTS.

Auditorium Colbert
2, rue Vivienne, 75002 Paris.
Reservation : 01.40.15.79.50 ou 84.18

**JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE
Le théâtre et les nouvelles
technologies****27 mars**

Organisée depuis 1962 par l'Institut international du théâtre (Unesco), la journée mondiale du théâtre est l'occasion de lire un message d'une personnalité. Cette année, le message de Vigdis Finnbogadóttir, ancienne présidente de la république d'Islande qui dirigea le théâtre de Reykjavik durant 8 ans, portera sur l'importance du théâtre dans la vie moderne et notamment ses rapports avec les nouvelles technologies.

On peut se procurer le message auprès du Centre national du théâtre.

Renseignements : 01.47.70.39.84

**MISSION : LE PATRIMOINE
DES DOCUMENTS SONORES**

Catherine Trautmann a demandé à Marie-France Calas, conservateur général du patrimoine, de réfléchir à « un plan d'ensemble facilitant l'usage et l'appropriation des documents sonores par le plus grand nombre ». En plus d'un inventaire des sources et de l'ouverture d'un chantier juridique sur les droits de diffusion de ces

documents, elle devra se pencher sur la méthodologie en matière de numérisation pour les nouveaux usages de documents sonores. Elle devra remettre son rapport avant la fin du mois de novembre 1999.

Renseignements : 06.87.80.86.41
ou marie-france.calas@culture.fr

EXPOSITIONS**Bernard Borgeaud**

Si Bernard Borgeaud est essentiellement connu pour son œuvre photographique, apparue dans les années 70, son passage brutal au dessin et à la peinture, lors d'une exposition à l'École nationale des beaux-arts de Paris en 1994, a suscité bien des interrogations. Quel lien existe-t-il entre sa pratique photographique et cette nouvelle démarche picturale, gestuelle, plus expressive ? Quatre musées et centres d'art s'associent cette année pour montrer l'œuvre de Bernard Borgeaud par une série d'expositions et une publication.

Jusqu'au 4 avril 1999 :

Centre d'art contemporain
de Pougues-les-Eaux
tel : 03 86 90 96 60

Jusqu'au 17 avril 1999 :

Galerie E. Manet de Gennevilliers
tel : 01 47 94 10 86

27 mars >> 30 mai 1999

Musée des beaux-arts et de la dentelle
de Calais. tel : 03 21 46 48 40

**UNE RENCONTRE NATIONALE
DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION****30 et 31 mars 1999 à Tours**

La rencontre nationale *L'éducation dans la ville* a pour ambition de poser les fondations d'un projet éducatif plus efficace et plus ouvert pour enrayer le processus d'exclusion. Claude Allègre, Claude Bartolone, Marie-Georges Buffet, Ségolène Royal et Catherine Trautmann interviendront lors de ces journées. De nombreuses tables rondes auront lieu : *L'éducation,*

une responsabilité partagée, La ville et l'école, espaces de lien de social et de mixités, Pour un projet éducatif local... D'autre part des ateliers de production déboucheront sur des propositions d'action.

La relance des zones d'éducation prioritaires, les contrats éducatifs locaux, la signature des nouveaux contrats de ville, constituent des cadres déjà existants pour bâtir des politiques éducatives territorialisées. Il s'agit également, grâce à ces outils, de contribuer à la prévention des comportements à risques et des actes de délinquance et d'éviter ainsi le développement de politiques réparatrices coûteuses pour la société. Tous les acteurs ayant une responsabilité éducative, familles, enseignants, associations, élus, citoyens, seront réunis à Tours pour répondre à cet enjeu.

Journée préparée par les ministères de l'emploi et de la solidarité, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de la justice, de la culture, le conseil national des villes, le fonds d'action sociale, la délégation interministérielle à la ville, la délégation interministérielle à la famille et la délégation à l'insertion des jeunes.

RENCONTRE**Journée du livre politique****27 mars à l'Assemblée nationale**

« *La sincérité de l'engagement, écrit Laurent Fabius, peut conduire au devoir d'écrire. Une vérité difficile à faire entendre a besoin d'être imprimée, pour vivre, demeurer et être enfin acceptée.* » Pour revaloriser la notion de pensée politique, centrale dans une démocratie, la journée du livre politique organise ateliers d'actualité et débats publics... en plus des traditionnelles séances de signature et du prix du livre politique.

Entrée libre de 10h à 19h

Assemblée nationale

33 bis quai d'Orsay, 75007 Paris.

Renseignements : 01.56.24.37.55

LE FLORIDA À AGEN

Entre multimédia et musique

Centre de ressources des musiques amplifiées, le Florida d'Agen est aussi un Espace culture multimédia. Il va connaître une activité très dense au cours de ce mois de mars.

Centre de ressources départemental des musique amplifiées, le Florida propose des studios de répétition, un enseignement musical, des ateliers de pratiques musicales et, évidemment, une programmation. C'est peu dire qu'il a déjà une solide réputation dans ce domaine. Depuis 1997, le Florida a intégré informatique et multimédia et fait partie aujourd'hui des 90 Espaces culture multimédia retenus par le ministère de la culture en 1998. Une intégration naturelle, explique son directeur, Philippe Berthelot.

« Aujourd'hui, les musiques amplifiées reposent sur la technologie. L'arrivée de l'informatique devait s'intégrer normalement. Ce qui est intéressant, c'est que l'arrivée de ce nouvel élément s'est fait en parallèle avec l'irruption et l'intégration progressive de l'image. Le son et l'image ont tendance à être traités en commun. Ce qui nous amène à cette autre question : comment continuer le spectacle vivant ? Est-ce que le spectacle vivant, dans ses rituels actuels, a encore du sens pour les popu-



© Thierry-Daniel Vidal

lations ? C'est une réflexion organisée au sein du Florida, qui possède aujourd'hui les pistes technologiques pour faire des propositions artistiques qui dépassent le cadre du concert traditionnel ».

Des spectacles d'un type nouveau

Exemple : les cyberspace fiestas qui mêlent pédagogie, démonstration et animation, et permettent aussi au Florida d'assurer sa vocation départementale en créant un événement diffusé sur plusieurs territoires en même temps. La cinquième aura lieu les 9 et 10 avril 1999 au Florida, la sixième à Barcelone - ce sera une première -, fin juin.

Mais, insiste Philippe Berthelot, « le Florida a une mission de démocratisation culturelle. De la même manière qu'il doit permettre l'accès aux technologies des musiques amplifiées, il doit poser les questions que suscitent les enjeux de l'outil informatique : de quelle

manière les individus vont-ils se retrouver en situation non seulement de consommateurs mais aussi de producteurs, de fabricants, de créateurs ? Cela implique un accès permanent aux outils mais également un accompagnement ».

Les enjeux de l'outil informatique

Un accès que l'espace ECM du Florida propose aussi bien à des infographistes qui trouvent là un lieu de travail et de diffusion, aux écoles auxquelles est proposée une sensibilisation, au milieu associatif qui s'initie à la création de sites sur l'internet ou aux curieux.

« C'est là que réside l'importance de lieux d'accès publics : il y a une sorte de stimulation à la fois artistique, culturelle et sociale. Cela permet un moment de rencontre, d'échanges, autour de l'ordinateur et sans l'ordinateur », résume Alexandre Simonet, responsable de la partie ECM du Florida.

LE FLORIDA AU MOIS DE MARS

- >> Caravane multimédia qui accompagne, sur le département du Lot-et-Garonne, le projet du 100% Collectif, (groupement d'une trentaine d'associations locales), dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme (du 14 au 20 mars)
- >>> L'ouverture officielle du site internet *Oriental-Express*, le 20 mars, avec la Fédération des oeuvres laïques
- >> La retransmission sur l'internet de l'arbre à palabre et des rencontres musicales du 17 mars organisées autour de Mugar, groupe qui mélange musiques celtiques et berbères
- >> La participation à la Fête de l'internet les 19, 20 et 21 mars...

Le Florida
boulevard Carnot, BP 167
47005 Agen cedex
Téléphone : 05.53.47.59.54
site internet : www.le-florida.org
mél : info@le-florida.org